

COMMUNE DE LONGEVILLE SUR DOUBS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU : Mercredi 07 avril 2021

L'an deux mille vingt et un le mercredi sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Longeville sur Doubs, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Longeville sur Doubs, sous la présidence de Monsieur Pierre-Aimé GIRARDOT, Maire.

Etaient présents : MM. CHAVEY David - CLIMENT Benjamin – FRESARD Maxime - GIRARDOT Mathieu – GIRARDOT Pierre-Aimé – LOUVET Martine - MAHIEUX Wilfrid – MORENO Christine – MUGNIER Sarah – OMASTA Maud - PARDONNET Claudine - PETREMANT Isabelle – SILVANT Hervé – TUETHEY Eric -

Absent excusé : GUEUTAL Didier

Madame LOUVET Martine a été nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Ordre du Jour :

- 1 – Approbation du précédent procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
- 2 – Vote du Budget Primitif 2021 de la commune - délibération N°13
- 3 – Vote des taux Foncier Bâti et Foncier Non Bâti – délibération N°14
- 4 – Demande de subventions 2021 des Associations – délibération N°15
- 5 – Renouvellement contrat à durée déterminée de M. MARCHAND Freddy – délibération N°16
- 6 – Remplacement du module de programmation du chauffage de l'école et de la salle des fêtes – demande de subventions délibération N°17
- 7 – Informations Commissions
- 8 – Informations Pays de Montbéliard Agglomération
- 9 – Informations travaux en cours
- 10 – Questions diverses

1 – Approbation du précédent procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la dernière réunion ordinaire en date du 10/03/2021.

2 – Vote du Budget Primitif 2021 de la commune - délibération N°13

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'**unanimité** :

- **Pour : 14 voix**
- **Contre : 0 voix**
- **Abstention : 0 voix**

le budget primitif 2021 suivant :

✓ Commune

Dépenses de Fonctionnement :	757 426.80 €
Recettes de Fonctionnement :	757 426.80 €
Dépenses d'Investissement :	402 722.93 €
Recettes d'Investissement :	402 722.93 €

3 – Vote des taux Foncier Bâti et Foncier Non Bâti – délibération N°14

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide par :

- 14 voix « pour »
- 0 voix « contre »
- 0 abstention,

de fixer le taux des taxes foncières, pour l'année 2021, comme suit :

- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 39.41 %
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 31.24 %.

4 – Demande de subventions 2021 des Associations – délibération N°15

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les subventions 2021 comme suit :

- Association scolaire de Longevelle/Doubs (sortie scolaire + spectacle) : 1 000 €
- AC PG CATM (Anciens combattants) de Colombier-Fontaine : 50 €
- Amicale des donneurs de sang de Colombier-Fontaine : 100 €
- Association Les Amis de l'Hôpital de Trévenans : 100 €
- Association Les Randonneurs de la Vallée du Rupt : 50 €
- Association Soli-cités de Audincourt : 100 €

5 – Renouvellement contrat à durée déterminée de M. MARCHAND Freddy – délibération N°16

Sur proposition du Maire, et afin de faire face à un accroissement saisonnier d'activité, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le contrat à durée déterminée de M. MARCHAND Freddy, adjoint technique, du 1^{er} juin 2021 au 30 novembre 2021.

La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures par semaine.

6 – Remplacement du module de programmation du chauffage de l'école et de la salle des fêtes – demande de subventions délibération N°17

Le Conseil Municipal de la commune de Longevelle sur Doubs :

☞ s'engage, à l'unanimité, à réaliser et à financer des travaux de remplacement du module de programmation de chauffage à l'école et à la salle des fêtes de Longevelle sur Doubs dont le montant s'élève à :

- Projet gestion chauffage salle des fêtes : 12 324.85 € HT
 - Projet gestion chauffage école : 11 788.80 € HT
- Soit un total de : 24 113.65 € HT

☞ se prononce sur le plan de financement suivant :

- ➔ Subvention SYDED : 6 028.41 €
- ➔ Subvention ETAT (DSIL-Plan de relance) : 7 234.09 €
- ➔ Fonds libres : 10 851.15 €

☞ sollicite l'aide financière du SYDED,

☞ sollicite l'aide financière de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) - Plan de relance,

☞ demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision attributive de subvention,

☞ s'engage à réaliser les travaux dans un délai d'un an à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

7 – Informations Commissions

Bois : Bilan financier des travaux de sécurisation de la RD 663

			Dépenses	Recettes
Travaux d'abattage des grumes (LOCATELLI)			2 296,33 €	
Assistance technique ONF			385,39 €	
Balayage RD			523,20 €	
Vente de bois à LOCATELLI				1 911,42 €
Vente de bois à EFA				6 888,00 €
Total			3 204,92 €	8 799,42 €

Vie scolaire :

- Appel à projets socle numérique, un dossier d'inscription a été déposé.
- Des masques ont été distribués par la commune aux élèves.
- Des petits concerts ont été organisés pour les élèves, par le MOLOCO, à la salle des fêtes le 25 mars.

Communication : Prévision d'un prochain Flash Info Longevelle (FIL)

8 – Informations Pays de Montbéliard Agglomération

- Compte-rendu du conseil communautaire du 11 mars 2021.

9 – Informations travaux en cours

Rue des Vignes : début des travaux de piquetage semaine 20, entreprise EIFFAGE de Belfort.

10 – Questions diverses

- Le Maire présente au Conseil Municipal une déclaration d'intention d'aliéner. Concernant cette vente, le Conseil Municipal n'entend pas exercer son droit de préemption.
- Information des gardes nature communautaires sur la gestion de la population des chats errants et les possibilités d'action.
- Déploiement de la fibre optique : un relevé des boîtes aux lettres et des poteaux du réseau de distribution électrique va être effectué courant avril.
- Projet de Guinguette par le MOLOCO lors du week-end du 9 au 11 juillet, autour de la salle des fêtes et de l'école. Le Conseil Municipal donne son accord pour ce projet.
- La commune a donné son accord pour l'installation d'un salon de coiffure itinérant 2 fois par mois sur la place vers la fontaine.

La séance est levée à 22 h 50.

Le Maire,

Pierre-Aimé GIRARDOT.

Conseillers municipaux	Nom Prénom	Présents	Absents	Signatures
Maire	M. GIRARDOT Pierre-Aimé	x		
1 ^{er} Adjoint	M. TUETÉY Eric	x		
2 ^{ème} Adjoint	Mme MUGNIER Sarah	x		
3 ^{ème} Adjoint	M. GIRARDOT Mathieu	x		
4 ^{ème} Adjoint	M. GUEUTAL Didier		x	
	M. CHAVEY David	x		
	M. CLIMENT Benjamin	x		
	M. FRESARD Maxime	x		
	Mme LOUVET Martine	x		
	M. MAHIEUX Wilfrid	x		
	Mme MORENO Christine	x		
	Mme OMASTA Maud	x		
	Mme PARDONNET Claudine	x		
	Mme PETREMANT Isabelle	x		
	M. SILVANT Hervé	x		
	TOTAUX	14	1	